

# la Circulaire



NOVEMBRE 2005  
N° 552

**Actu.**

**Compte rendu des CAP**

ASS-CTSS

Agents - Adjoints Administratifs

Dessinateurs



# Sommaire n° 552

Mercredi 23 novembre 2005

<b>Compte rendu de la CAP des ASS-CTSS</b> du 15 novembre 2005	Pages 4-6
<b>Vie du SN PTAS</b>	Pages 7-8
<b>Compte rendu de la CAP des dessinateurs</b> du 22 novembre 2005	ANNEXE
<b>Compte rendu de la CAP des agents et adjoints administratifs</b> des 22, 23 et 24 novembre 2005	ANNEXE

IMPRIME DANS NOS LOCAUX PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS TECHNIQUES ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE – CGT  
MTETM – PLOT I – 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16.  
émail : Internet [sn-ptas-cgt.syndicat@carre.net](mailto:sn-ptas-cgt.syndicat@carre.net) – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC  
DIRECTEUR DE PUBLICATION : DIDIER LASSAUZAY – n° CPPAP 0407 S 05475 – ABONNEMENT 70 € + N° SPECIAUX 8 €

Visitez notre site intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2>



## Syndicat National des Personnels Techniques Administratifs et de Service de l'Équipement et de l'Environnement

Siège social et administratif :  
Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer  
Plot I – 92055 PARIS - LA DEFENSE Cedex 04  
Téléphone 01.40.81.83.12./83.40 Fax.01.40.81.83.16

CCP 5125 – 65 S PARIS

Internet : [sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net](mailto:sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net)  
Intranet : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

# Compte-rendu de la CAP des ASS et CTSS du 15 novembre 2005

Participants :

Mme DUFOURMANTELLE et Mr LANUSSE représentaient DGPA/SP/AMT ; Mr QUENEZ, Secrétaire Général de la DDE de la Drôme ; Mme MUNDLER et Mr MARTIN DGPA/SP/DS1 ; deux représentants de DGPA/EB/DP (notation).

Les organisations syndicales étaient représentées par la CGT (Catherine JARRY), la CFDT (Myriam PICARD et Monique GROUSSON) et le SPIASS (Odile MANAC'H, Nadine COMTE, Florence RUELLE et Annie SOUTON).

**Le secrétariat adjoint de la CAP** est assuré par le SPIASS pour cette séance.

### **1. Approbation du PV de la dernière CAP**

Il est approuvé.

### **2. Recours sur notation**

Mr BOUTTES (DGPA/EB/DP, Bureau de la notation et de l'évaluation) propose d'examiner les recours sur notation 2003.

Le SPIASS annonce que certains agents n'ont toujours pas eu leur notification de note pour 2003.

Mr BOUTTES précise qu'il n'y a presque pas de reliquats de points à attribuer car l'ensemble de l'enveloppe de points a déjà été attribué.

Mme DUFOURMANTELLE annonce qu'il s'agit d'examiner la cohérence entre l'appréciation littérale et la note chiffrée. Ce à quoi les organisations syndicales répondent que c'est la note chiffrée qui conditionne les bonifications d'ancienneté.

A ce jour, deux dossiers n'ont pas été notifiés.

Le SPIASS demande alors à quoi cela sert-il de faire des recours sur notation s'il n'y a pas de reliquats de points.

La CFDT intervient sur le fait que les collègues qui ont présenté un recours sont en attente.

Mr BOUTTES redonne le cadre de la réforme de la notation qui affirme le caractère obligatoire de l'entretien d'évaluation et le principe de cohérence avec l'appréciation de la note et son évolution. Il rappelle également le principe des enveloppes de points à distribuer.

Pour les ASS et CTSS, le périmètre d'harmonisation est la DGPA qui doit faire un classement qui n'est pas du tout évident, car les propositions des services sont libres. Sur 80 ASS en 2003, 24 agents ont eu une note à +2 avec un mois de bonification d'ancienneté et 16 agents ont eu une note à +3 avec trois mois de bonification d'ancienneté. Il y a bel et bien un potentiel de 50% d'agents bonifiables.

A l'examen du premier dossier, l'administration regrette de ne pas pouvoir donner un avis favorable au recours, compte tenu de la règle des quotas de points. Par contre, Mr BOUTTES annonce que son service a tenu compte des recours sur notation des agents, soutenus par leur service, dans l'harmonisation des notes pour 2004 et que ceux-ci devraient être prioritaires dans l'attribution d'une bonification.

**Commentaire CGT :** Cela reste à vérifier.

Ce qui amène la CGT à demander si les recours sur notation ne servent pas uniquement à se garantir un droit de tirage pour l'année suivante, lorsque l'agent n'a obtenu que +1.

Pas de réponse de l'administration.

8 recours sur notation ont été présentés, un n'est pas parvenu à la DGPA. Aucun n'a reçu d'avis favorable de la part de la CAP.

**Commentaires CGT :** Cette année, le recours sur notation est vraiment un exercice de style qui ne sert à rien, sauf de se prémunir peut-être d'un éventuel second +1 l'année suivante. Affaire à suivre... Ce qui remet en lumière le caractère complètement injuste et sans aucun sens de ce nouveau système de notation qui pré-établit, à l'avance, un quota de points à distribuer et un taux d'agents bonifiables à ne pas dépasser (50%) ! Tout ceci pour soi-disant remobiliser les troupes. Quelle mascarade !

Mr QUENEZ demande à la DGPA de faire un retour aux services pour qu'ils soient en capacité d'expliquer aux agents le pourquoi du statu quo. La DGPA s'y engage.

Concernant le bilan de l'exercice de bonification 2004, l'ensemble des élus du personnel n'en a pas eu connaissance avant la CAP. La DGPA devrait leur en adresser une copie pour leur demander leur avis.

Le SPIASS demande qui participe à l'harmonisation des notes pour les ASS et CTSS. Ce à quoi Mr BOUTTES répond qu'elle se fait avec DS et les services.

### **3. Tableau d'avancement au grade d'assistant(e) de service social principal(e)**

L'administration rappelle les critères de choix établis par la CAP :

- proposition des services
- échelon
- compétences mises en œuvre dans le cadre de l'exercice des fonctions
- ancienneté dans le corps
- âge (minimum 40 ans)

Mr LANUSSE dresse le bilan antérieur des promotions au choix à ASP entre 2001 et 2004 où en moyenne le nombre de postes offerts était de deux. Avec l'entrée en vigueur du décret fonction publique du 1<sup>er</sup> septembre 2005 relatif à l'avancement de grade dans les corps des administrations de l'Etat, le ministère a mis en place le taux promus/promouvables pour l'ensemble des corps. En ce qui concerne les ASS et CTSS, il devrait avoisiner les 10%. A ce jour, la DGPA ne connaît toujours pas le taux qui sera arrêté en décembre pour des promotions au choix devant intervenir pour le 1<sup>er</sup> janvier 2006 !

**Commentaires CGT :** Résultat des courses, l'administration étant dans une phase de définition, la CAP ne peut pas établir de liste exacte au nombre de promus (évidemment, puisqu'on ne le connaît pas encore !) !

L'administration propose d'établir une liste principale à 5 noms et une liste complémentaire à 3 noms (***au cas où nous n'atteindrions pas le taux des 10 % !?...***). Elle rappelle que le ratio promus/promouvables est lié à la LOLF. Les taux applicables au titre des années 2006 et 2007 sont fixés par arrêté ministériel, suite au décret.

#### **Liste principale**

- Christine THOMINIAUX, DDE 78
- Isabelle THEVENOT, DDE 90
- Catherine LEGALLE, DDE 47

- Christine JOLLY, DDE 64
- Chantal JACQUEMIN, DDE 21

#### **Liste complémentaire**

- Sylvie FRANCOIS, DDE 33
- Annie HUYGHE, DDE 59
- Françoise DAUGREILH, DDE 40

#### **4. Intégrations**

Un avis favorable est donné aux quatre intégrations suivantes :

- Sylvie BACHELIER à la DDE 53,
- Synda GRONDIN à la DDE 97-4,
- Chantal JACQUEMIN à la DDE 21,
- Hélène TIRIAU à la DDE 92.

A noter : c'est la première année où les demandes d'intégration ont été examinées aux vues des configurations des postes des ASS qui en faisaient la demande !

#### **5. Mutations**

Un avis favorable est donné aux deux demandes de mutation suivantes :

- Didier KRAEMER à la DDE 55

#### **6. Détachement entrant**

Un avis favorable est donné à la candidature d'Emilie BOULARD à la DDE 59 pour une durée d'un an, renouvelable un an, sous réserve de la décision du bureau DS1.

#### **7. Bilan de gestion 2004**

L'administration le remettant en séance, les représentants du personnel demandent à ce qu'il soit examiné à la prochaine CAP.

Néanmoins, l'administration en fait lecture. Quelques réactions apparaissent.

La CGT trouve que le document est trop séquentiel sur une année et qu'il ne donne pas une photographie générale du corps à l'heure actuelle (par exemple, la proportion d'ASS entrés par détachement à l'Équipement ; ce qui donnerait des indicateurs sur le parcours professionnel des ASS).

Le SPIASS propose qu'il intègre la pyramide des âges.

#### **8. Questions diverses**

Les organisations syndicales demandent une réunion sur les primes et leurs montants.

L'administration s'engage à ce qu'une réunion ait lieu avec Mr LE DALL.

Les organisations syndicales demandent la tenue de nouvelles réunions avec l'administration sur les évolutions à venir pour le service social du ministère. DS1 les informe qu'une réunion aura lieu en janvier.

Pour plus de renseignements, contacter :

**Catherine JARRY**  
 DREIF – DPAG  
 21-23, rue Miollis  
 75732 PARIS Cedex 15  
 tél. : 01 40 61 82 66  
 fax : 01 40 61 80 00

## Vie du SN PTAS

23 novembre 2005	Secrétariat fédéral
25 novembre 2005	Réunion du collectif logement PTAS
29 – 30 novembre 2005	CE fédérale
1 <sup>er</sup> décembre 2005	Réunion DGPA/OS Attachés régime indemnitaire
02 décembre 2005	Réunion attachés/gestion
05 décembre 2005	Rencontre PTAS/UGFF
05 décembre 2005	Groupe d'échanges
06 décembre 2005	Secrétariat PTAS
07 décembre 2005	CFC PTAS + envoi des timbres 2006
07 décembre 2005	Réunion des présidents de CLAS
14 décembre 2005	Secrétariat fédéral

### SITE INTRANET DU SN PTAS

Rappel du mode de consultation  
Faire « Intranet de l'administration centrale »  
Cliquer : «Portail intranet du MTETM»

Cliquer : « syndicats »  
Cliquer : « CGT-SNPTAS »

ou

<http://cgt-snptas.syndicat.i2>

## Calendrier prévisionnel des CAP – CCP – RIN

<b>Calendrier prévisionnel</b>	
21 novembre 2005	<b>Liste d'aptitude ITPE</b>
22 novembre 2005	<b>CAP des dessinateurs</b>
22 au 24 novembre 2005	<b>CAP Adjoints administratifs des SD</b> <b>Tableau 2005 à agents administratifs de 1<sup>ère</sup> classe des SD, à AAP2 des SD et AAP1 des SD</b> <b>Liste d'aptitude 2005 à adjoints administratifs des SD</b>
24 novembre 2005	<b>Tableau d'avancement à IDTPE + IRGS</b>
29 et 30 novembre 2005	<b>Pré CAP TSE</b>
28 – 29 -30 novembre 2005	<b>CAP des SAE – tableaux d'avancement 2006 SAE cl. SUP et EX</b>
13 – 14 et 15 décembre 2005	<b>CAP TSE – Liste d'aptitude et promo TSP</b>

\* Attention vérifier régulièrement, car ces dates sont susceptibles d'être modifiées.